

Audit du projet de rénovation globale de la chancellerie à Washington

Département fédéral des affaires étrangères / Office fédéral des constructions et de la logistique

L'essentiel en bref

L'Office fédéral des constructions et de la logistique (OFCL) entreprend une rénovation complète de la chancellerie de l'ambassade de Suisse à Washington D.C. (USA), utilisée par le Département fédéral des affaires étrangères (DFAE), pour un coût de quelque 14 millions de francs. Entre 2015 et 2018, les coûts du projet sont passés d'environ 7 à 14 millions de francs, montant du crédit sollicité actuellement. Le début des travaux est prévu pour l'automne 2019. Les transformations nécessaires pour la relocalisation provisoire de la chancellerie sont déjà en cours.

Le but de l'audit du Contrôle fédéral des finances (CDF) était d'évaluer, par le biais du projet de rénovation, l'efficacité et la collaboration entre le DFAE et l'OFCL. La mise en œuvre devrait également être examinée sur la base de ce projet de construction commun.

Le CDF a constaté que, d'une manière générale, le projet suit son cours et qu'en principe, la collaboration entre ces offices fonctionnait bien. L'utilisation économique des surfaces disponibles et de l'offre de locaux peut encore être améliorée. Les études de variantes n'ont pas été retenues dans les premières phases du projet pour renforcer les décisions de principe. Il existe un potentiel d'amélioration au niveau des coûts et de leur transparence, ainsi qu'au niveau de la gestion de projet.

La collaboration entre Immobilier DFAE et l'OFCL fonctionne

Les procédures et les processus pertinents sont en place, documentés et formellement validés chez Immobilier DFAE et à l'OFCL. Les procédures et les processus sont généralement coordonnés entre ces entités. Il existe des conventions de collaboration et une documentation à ce sujet.

Des faiblesses dans les procédures ou des redondances sont connues et doivent être supprimées.

Dans la documentation pertinente du projet, les rôles et les tâches des intervenants doivent être décrits de manière complète et être mis à jour. L'administration du projet doit être adaptée aux circonstances spécifiques.

Il n'y a pas encore d'instruments continus pour le pilotage financier du projet global. À l'avenir, l'évolution et la prévision des coûts devront être présentées clairement, gérées activement et consultables en tout temps.

Des questions en suspens sur les conditions fixées pour la rénovation et l'évolution des coûts

Dès le début du projet, l'OFCL a décidé de procéder à une rénovation de grande ampleur dans le respect de la conservation d'un monument historique. Il n'y a pas de variantes, ni d'informations concrètes sur les coûts liés à cette décision.

Aucune analyse de fond sur le potentiel du bâtiment, sans restriction préliminaire définie par les conditions de rénovation, n'a été effectuée pour ce projet.

La hausse des coûts du projet dans la phase de l'avant-projet – plus du double en trois ans – n'est pas compréhensible en tous points pour le CDF. De plus, le changement d'un projet d'entretien à un projet de rénovation globale ne peut être expliqué de manière concluante.

Pas d'optimisation de la surface

Il existe une étude des besoins des utilisateurs, un programme d'utilisation de l'espace du DFAE datant de 2016 et une décision de maintenir les structures en l'état, qui se fonde sur des considérations de conservation des monuments historiques. Cependant, ni l'OFCL ni le DFAE n'ont coordonné et optimisé ces trois aspects. L'occupation de l'espace n'est pas planifiée efficacement. Ainsi, l'annexe vitrée reposant sur un nouveau concept prévoit trop de surface par rapport au programme d'utilisation de l'espace établi par le DFAE.

Texte original en allemand